



NON A L'IMPUNITE SOCIALE

OUI AU DROIT A REPARATION INTEGRALE DU PREJUDICE

Le Gouvernement a intégré en dernière minute UN AMENDEMENT à la LOI MACRON privant les salariés de la réparation intégrale du préjudice en cas de licenciement fautif de l'employeur. Ce texte foule aux pieds les principes d'égalité et de réparation intégrale du préjudice

Limitier la réparation du préjudice, c'est remettre en cause le principe selon lequel celui qui cause un dommage par sa faute s'oblige à le réparer entièrement.

N'oublions pas qu'il ne s'agit pas de l'indemnité due pour tout licenciement mais de la sanction des licenciements **illégaux, abusifs**.

Cette mesure accrédite le discours patronal, fondé sur des préjugés consternants sur qui fustige les droits des salariés **qui seraient des obstacles à la performance des entreprises**.

Elle consacre l'idée selon laquelle moins sanctionner les licenciements abusifs créerait de l'emploi !

L'usage du 49-3 n'a pas permis le débat parlementaire sur cette disposition illégitime...pour autant la loi n'est pas encore définitivement adoptée et nous pouvons encore faire changer les choses.

C'est pourquoi le SAF (Syndicat des Avocats de France), le syndicat de la magistrature (SM) les organisations syndicales de salariés CFDT, CGT SOLIDAIRES, CFE CGC FO et UNSA appellent à signer massivement la pétition en ligne (et par tout moyen) pour obtenir la suppression du nouvel article du code du travail instituant une barémisation maximale des dommages et intérêts réparant les préjudices des salariés licenciés abusivement.

Signez et faites signer la pétition pour le retrait de cette disposition et pour soutenir toutes les actions que les organisations signataires continueront de mener si votre voix n'est pas entendue.

Pour signer la pétition cliquez ici

http://www.petitions24.net/non_au_plafonnement_de_la_reparation_des Licenciements_abusifs

Contacts

Florian BORG, Jean Luc WABANT SAF /Jean Pierre GABRIEL CGT/Laurent LOYER CFDT/ Eric BEYNEL SOLIDAIRES/ Gérard BEHARD CFE CGC/ Didier PORTE –FO/Florence Dodin UNSA /Patrick HENRIOT SM